

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band: 53 (1982)
Heft: 6: Radios et TV locales

Artikel: Radios locales : des projets jurassiens
Autor: Petignat, Y.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824533>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Radios locales : des projets jurassiens

Les Jurassiens ne sont pas restés à l'écart de la grande bataille des radios locales. Dans la possible démocratisation de cet instrument de communication, ils ont sans doute vu le moyen de prendre une revanche sur le «centralisme lémanique» qui caractérise radio et TV nationales. Ceux qui nous ont fait part de leurs motivations dans le lancement d'un projet de radio jurassienne évoquent surtout le besoin de communiquer entre Jurassiens, de permettre une information «sur la région par des gens de la région». Non pas que les journaux locaux se montrent particulièrement déficients ou inadaptés, mais parce que les moyens de communication électriques, comme extension des sens de l'homme, apportent une dimension supplémentaire à l'information. Aux yeux des Jurassiens, Mac Luhan aurait donc un peu raison: «Le message c'est le médium». Mais son «village planétaire» issu de la radio et de la TV se résumerait ici à un «village jurassien». Pourquoi pas?

On ne parlera pas de télévision, s'agissant du Jura, la densité de la population ne permettant pas de rentabiliser une telle opération. Le problème se pose d'ailleurs également pour la radio. Si l'on veut atteindre les deux villes du canton du Jura, par exemple, il faudra nécessairement utiliser la possibilité prévue par le Conseil fédéral d'étendre le rayon de diffusion (10 km. normalement) à 20 km. Avec un émetteur situé aux Ordon, on pourrait ainsi atteindre à la fois Porrentruy et Delémont. Mais aussi les Franches-Montagnes et toute l'Ajoie, soit tout le canton. Mais certaines régions à l'extérieur du canton, comme la ville de Moutier, restent dans «l'ombre», étant donné le relief. Mais il apparaît d'emblée que l'extension maximale de la concession à 20 km. soit indispen-

sable si l'on veut couvrir l'Ajoie et la majeure partie des Franches-Montagnes. En effet, promoteurs, techniciens et observateurs ne se font guère d'illusions: avec une vingtaine de concessions pour l'ensemble de la Suisse, le Jura ne bénéficiera vraisemblablement que d'une seule autorisation.

Ce nouveau «monopole local» amènera le Conseil fédéral à examiner, lors de l'octroi de la concession, le caractère représentatif de la société porteuse du projet. Une radio axée sur une seule localité, lancée par une seule entreprise de presse, ou se concentrant sur une seule couche sociologique (jeunes, amateurs de football ou mélomanes) aurait peu de chances de voir le jour.

Avant même que ne soit publiée l'Ordonnance du Conseil fédéral, en juin, deux demandes préalables de concessions avaient été déposées à Berne. L'une émanait d'un électronicien delémontain, M. A. Flück. Dans sa demande, il était précisé qu'une collaboration avec le quotidien *Le Démocrate*, pour la partie journalistique, était possible. Une autre demande émane d'un habitant de Bassecourt et le projet est intitulé «Radio Bassecourt». Au moment où nous écrivons ces lignes, aucune information supplémentaire n'a pu être obtenue sur ces deux premiers projets jurassiens.

A la veille des vacances horlogères, toutefois, deux autres projets importants sont venus à notre connaissance.

D'abord celui des associations culturelles jurassiennes; l'Université populaire, l'Emulation, l'Institut jurassien, étudient, en compagnie de la SRT-Jura et de l'ADIJ, la possibilité d'émettre, une heure par jour en moyenne. Ce projet de radio se veut essentiellement «une information par des gens de la région sur la région». Ses objectifs: s'attacher à la vie

quotidienne des Jurassiens sous tous ses aspects, politiques, pratiques, techniques, culturels, la vie des communes ou des associations, etc., sans négliger les dossiers plus larges au niveau suisse. Il s'agit en fait, disent ses promoteurs, de rendre service aux gens dans leur vie quotidienne et d'apporter également une réflexion, des outils de décision. Les associations culturelles n'excluent pas la publicité comme moyen de financement et désirent une collaboration intensive avec la presse régionale, qu'elles considèrent comme le premier partenaire. De par la durée limitée de ses émissions, ce type de radio se devra d'être essentiellement informatif. Ce serait ainsi une heure quotidienne d'informations sur le Jura et d'autres grands dossiers, avec quelques pages musicales consacrées surtout aux musiciens de la région.

Un autre projet, plus ambitieux, émanant de professionnels de l'information et de techniciens en audiovisuel, a aussi pris corps ces dernières semaines. Il s'agit d'une radio qui émettrait plusieurs heures par jour et sept jours sur sept, alternant informations, pages récréatives, musique, culture, éducation et divertissement. Même motivation que pour les associations culturelles: informer sur le Jura, que ce soit au niveau sportif, politique ou culturel, expliquer aux Jurassiens les répercussions sur leur région des décisions nationales ou des événements internationaux. Sur le plan musical, la priorité devrait être donnée aux productions jurassiennes. Ce projet prévoit l'engagement de plusieurs permanents, techniciens, journalistes, animateurs. Son budget devrait être entièrement couvert par les recettes de publicité.

Mais les promoteurs de cette radio jurassienne au programme ambitieux et complet ne veulent pas se contenter d'une radio faite par des spécialistes et techni-

ciens. Raison pour laquelle ils prévoient la création d'une société coopérative et d'un club défendant les intérêts des auditeurs. Le Conseil de direction devrait être composé des directeurs de la station, de représentants du canton et des communes ainsi que de la presse locale. But de ces structures juridiques: offrir au plus grand nombre possible de sociétés, associations, collectivités publiques et simples auditeurs la possibilité de s'exprimer sur les programmes et de participer à la vie de la radio.

En ce qui concerne le Jura bernois, les projets affluent également, mais on a encore peu de détails sur leurs caractéristiques. On sait ainsi que le bureau Cortesi, qui édite *Biel-Bienne*, envisage une radio bilingue, qui desservirait essentiellement Bienne, le Seeland et une partie du Jura bernois. Un projet émanant d'un groupe de journalistes biennois est également dans l'air, avec deux variantes; l'une axée essentiellement sur Bienne, l'autre touchant une bonne partie du Jura bernois, mais sans Moutier, et toujours en deux langues. Enfin, l'éditeur Gassmann, qui édite le *Journal du Jura* et *Bieler Tagblatt* pourrait être associé à deux projets, l'un alémanique, axé sur Bienne et le Seeland, l'autre de langue française, dont le promoteur, un habitant du plateau de Diesse, M. Brandt, pourrait lui confier la partie journalistique. Mais tout cela est de la musique d'avenir et les promoteurs se gardent bien de divulguer leurs petits secrets.

Le problème du Jura-Sud réside dans la complexité géographique et politique. En effet, avec un seul émetteur il est impossible d'atteindre toutes les vallées. La vallée de Tavannes nécessite un émetteur propre. Il en va de même pour le vallon de Saint-Imier, Tramelan et la région de Moutier, qui paraît la plus difficile à desservir. Quant à la politique...

Au début d'août, la bataille pour les ondes était donc sérieusement engagée. Qu'en sera-t-il lorsque ces lignes paraîtront? Les projets auront mûri, sans doute, mais d'autres pourraient encore surgir jusqu'à l'octroi de la concession par le Conseil fédéral, puisque plusieurs associations et personnalités ont eu les mêmes ambitions, semble-t-il.

Sur le plan jurassien, notons encore l'attitude extrêmement positive des quotidiens. Au début juillet, le rédacteur en chef du journal *Le Démocrate* écrivait: «Il s'agit pour les professionnels de l'information d'offrir leurs services à ceux qui ressentent le besoin de tenter l'expérience de ce nouveau media avec eux, étant entendu que l'expérience, qui peut être passionnante, n'est pas sans risque...»

Au vu des expériences, françaises notamment, il apparaît de plus en plus que les radios locales doivent répondre, pour remporter un certain succès, à plusieurs conditions:

- une radio locale n'est pas une «radio libre». En ce sens, elle ne s'adresse pas qu'à une seule couche de la population, jeunes, homos ou amateurs de disco. Par rapport aux autres radios, elle est complémentaire; mais elle est surtout «le ferment d'une prise de conscience régionale» (Gabriel Ringlet);
- c'est une radio de professionnels. Maurice Siegel, dans une récente émission d'«Europe 1», mettait le doigt sur la perte de crédibilité des radios libres qui ne respectent aucune règle déontologique, pratiquent le pillage rédactionnel et induisent ainsi le public en erreur;

● c'est une radio de création. Jean-Pierre Pineau, chargé de mission pour le développement de «Radio-France», notait que la création de «Radio-Mayenne» avait fait apparaître une augmentation sensible des dépôts d'œuvres auprès de la SACEM. Les jeunes talents locaux ont été révélés par leur radio régionale, celles-ci échappant au parisianisme et au show-business;

● c'est une *radio complète*. Certes Jean-Pierre Pineau est exigeant pour les radios françaises «dix-huit heures d'antenne par jour, dont moins de 20% d'information (je dirai plutôt dont plus de 80% de programme). Vouloir limiter la radio locale à sa seule rédaction c'est vouloir ramener la presse écrite locale à la rubrique nécrologique. Vouloir la cantonner aux informations pratiques, c'est prétendre que la presse écrite se limite aux calendriers et bonnes adresses.»

Au sujet des relations entre radio locale et presse écrite, notons encore que «Radio-France» travaillait à la rédaction d'une charte destinée à régir les rapports des gens de radio et de plume de la façon la plus claire possible. Deux chiffres enfin cités par J.-P. Pineau au sujet de «Radio-Mayenne»: le journal *Ouest-France* a vu en quelques mois ses ventes augmenter de 1,5% avec l'apparition de la radio: 30% des habitants des régions concernées (Mayenne et Seine-et-Marne) prennent au moins une fois par jour leur radio locale avec une durée moyenne d'écoute supérieure à trois heures. La bataille des radios locales peut commencer. La «guerre pour les ondes» risque d'être chaude!

Y. PETIGNAT

*Membre de la commission
du bulletin de l'ADIJ*